



Programme de travail annuel 2013

ABRÉVIATIONS

CA	Conseil d'administration
CC	Cour des comptes européenne
CE	Commission européenne
Cedefop	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEE-ONU	Commission économique des Nations unies pour l'Europe
CRD	Centre de ressources et de documentation de l'EIGE
ECLAS	Catalogue des bibliothèques de la Commission européenne
EFSA	Autorité européenne de sécurité des aliments
EM	État membre de l'Union européenne
EMPL	Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion
END	Expert national détaché
Equinet	Réseau européen d'organismes de promotion de l'égalité
ETF	Fondation européenne pour la formation
Eurofound	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
EuroVoc	Thésaurus multilingue de l'Union européenne
FE	Forum d'experts de l'EIGE
FEMM	Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
GBV	(Gender-Based Violence) Violence à caractère sexiste
GHN	Groupe de haut niveau sur l'intégration de la dimension de genre
GIA	(Gender Impact Assessment) Évaluation de l'impact selon le genre
GM	(Gender Mainstreaming) Intégration de la dimension de genre
GT	Groupe de travail
HoO	(Head of Operations) Responsable des opérations de l'EIGE
IEG	(Gender Equality Index) Indice d'égalité des genres
LEF	Lobby européen des femmes
MOBP	Méthodes, outils et bonnes pratiques
NCI	Normes de contrôle interne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OLAF	Office européen de lutte antifraude
PAP	Programme d'action de Pékin
PE	Parlement européen
PT	Programme de travail
RH	Ressources humaines
RI	Règlement intérieur
SGB	Système de gestion de bibliothèque
SIS	Système d'information statistique (la base de données relationnelle sur laquelle s'appuie l'indice d'égalité des genres de l'EIGE)
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WIE	Les femmes qui inspirent l'Europe (calendrier) [Women Inspiring Europe (Calendar)]
WINE	Réseau européen d'information sur les femmes (Women Information Network Europe)

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
Introduction.....	4
1 MISSION ET PRIORITÉS DE L'EIGE POUR 2013	5
1.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	6
1.2 DOMAINES PRIORITAIRES ET PRINCIPAUX OUTILS POUR 2013.....	6
1.3 APPROCHE DE LA MISE EN ŒUVRE.....	7
2 PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2013	8
CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES À L'ÉCHELLE DE L'UE ET DES ÉTATS MEMBRES	8
2.1 DONNÉES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	9
2.1.1 Collecte de données et de statistiques sur les douze domaines critiques du PAP/Soutien aux présidences irlandaise, lituanienne, grecque et italienne du Conseil de l'UE	9
2.1.2 INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES	11
2.2 MISE EN ŒUVRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET DE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE	13
2.2.1 MÉTHODES ET OUTILS POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES.....	14
2.2.2 BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	15
SENSIBILISATION ACCRUE DES DÉCIDEURS ET DU PUBLIC À PROPOS DES PROGRÈS ET DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.....	17
2.3 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION (CRD)	17
2.4 SENSIBILISATION, RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION.....	20
2.4.1 COMMUNICATION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	20
2.4.2 PARTIES INTÉRESSÉES ET PARTENAIRES DE L'EIGE	24
2.5 ORGANISATION EFFICACE ET ORGANES DE L'EIGE	25
Normes de contrôle interne	29
Rapport annuel 2013	29
Annexe 1 Tableau des effectifs 2013	30
Annexe 2 Passations de marchés prévues pour 2013	31
Annexe 3 Proposition de plan des résultats et activités pour 2013	34

Introduction

L'année dernière, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a commencé à apporter un soutien à l'Union européenne, notamment à la Commission européenne et aux États membres, afin de créer des données, outils et méthodes permettant d'élaborer des politiques avisées. L'Institut a notamment examiné la mise en œuvre des engagements pris par l'UE au titre du programme d'action de Pékin (PAP). Deux rapports et deux conclusions principales ont été préparés et communiqués à la Commission européenne, aux États membres et à d'autres parties prenantes. Pour faire connaître les indicateurs de Pékin, l'Institut a créé une base de données incluant des indicateurs sur l'égalité entre les hommes et les femmes et des données relatives à tous les domaines critiques du programme d'action de Pékin. Cette base de données est désormais accessible sur le site Internet de l'EIGE. En outre, l'Institut a commencé à recueillir des informations sur les outils, les méthodes et les bonnes pratiques élaborés et utilisés par les États membres en matière de mise en œuvre des politiques pour fournir à ces derniers et à d'autres utilisateurs un aperçu des pratiques couronnées de succès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans le cadre de la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, l'indice d'égalité des genres (IEG) a été créé au quatrième trimestre 2012. Cet indice est un outil unique de mesure des progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne. L'EIGE a également terminé la préparation de sa stratégie de communication et a élaboré une approche sur mesure pour communiquer les résultats des recherches et des activités dans chaque domaine prioritaire. En 2012, des progrès ont été accomplis concernant le Centre de ressources et de documentation (CRD) de l'Institut en établissant une source centralisée de données fiables et comparables grâce à la collecte de données et de statistiques ainsi que de bonnes pratiques, d'outils et de méthodes.

Le programme de travail 2013 est le premier programme relevant du nouveau programme de travail à moyen terme 2013-2015. Pour atteindre les objectifs et les résultats à long terme, ce programme prévoit de poursuivre les principales activités attribuées à l'Institut par son règlement fondateur et par la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015. L'Institut a également commencé à observer les retombées de la crise économique en matière d'(in)égalité entre les hommes et les femmes en Europe. En 2013, l'EIGE apportera son soutien, conformément à son mandat, au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP). L'IAP aide les pays candidats et les pays candidats potentiels à se conformer à la législation européenne en matière d'égalité homme-femme.

D'ici la fin de l'année 2013, l'EIGE vise à accomplir, au titre de son mandat, les missions suivantes, qui viennent s'ajouter aux missions déjà établies:

i) lancement de l'indice d'égalité des genres offrant aux utilisateurs un vaste choix d'indicateurs pour évaluer les avancées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en Europe;

ii) mise en service des principales fonctionnalités du CRD, ce qui permettra progressivement d'élargir l'accès des utilisateurs à un grand éventail d'ouvrages, de documents de politiques, de littérature grise et de documents portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe;

iii) mise en service complète du réseau électronique européen sur l'égalité des genres (EuroGender) pour faciliter la mise en commun des ressources et faire connaître davantage l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'Europe.

Grâce à ces initiatives, l'EIGE progresse pour atteindre les objectifs définis dans son deuxième programme de travail à moyen terme, notamment en fournissant des outils contribuant à l'amélioration de l'élaboration des politiques et en communiquant à propos de ses activités, ce qui sensibilise le public à l'égard des questions relatives à la mise en œuvre des politiques européennes d'égalité entre les hommes et les femmes.

En 2013, l'EIGE commencera à recenser les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes pour mettre en avant les aspects non visibles dans ce domaine et les risques liés à la mise en œuvre de politiques publiques ne tenant pas compte des préoccupations en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. L'Institut utilisera à ce titre des données qualitatives et quantitatives pour illustrer les bénéfices sociaux et économiques de l'égalité entre les hommes et les femmes.

1 MISSION ET PRIORITÉS DE L'EIGE POUR 2013

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur fondamentale de l'Union européenne qui est garantie par ses traités. Il s'agit également de l'un des objectifs et de l'une des missions de l'Union européenne. L'intégration du principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes ses activités constitue l'un des objectifs généraux de l'Union.

La vision de l'Institut consiste à:

faire une réalité de l'égalité entre les hommes et les femmes pour tous en Europe et ailleurs

Il a pour mission de:

devenir le centre de connaissances européen sur les questions d'égalité entre les genres
--

D'ici la fin de l'année 2013, l'EIGE mettra à disposition de ses principaux partenaires et des principales parties prenantes les données collectées et traitées, ainsi que les connaissances et l'expertise, dans les domaines sélectionnés des activités relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes, dont la description est fournie aux sections 2.1 et 2.2 du présent document. Le Centre de ressources et de documentation de l'Institut offrira à ses utilisateurs un accès à des données, des outils, des méthodes et des bonnes pratiques élaborés et utilisés par l'UE et ses États membres, à la suite de leur collecte au cours des trois premières années d'activités de recherche en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en Europe.

1.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes a été créé dans le but «de contribuer à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et à la renforcer, y compris l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques communautaires et dans les politiques nationales qui en résultent, et à la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, et de sensibiliser les citoyens de l'Union européenne à l'égalité entre les hommes et les femmes, en fournissant une assistance technique aux institutions communautaires, en particulier à la Commission, et aux autorités des États membres»¹.

1.2 DOMAINES PRIORITAIRES ET PRINCIPAUX OUTILS POUR 2013

Le programme de travail 2013 contribuera à la réalisation des résultats définis dans le programme de travail à moyen terme 2013-2015, en tenant compte de l'importance des priorités clés définies pour l'Union par la stratégie «Europe 2020» et par le Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2011-2020. Il mettra l'accent sur les missions principales définies dans le règlement et sur les missions attribuées à l'EIGE dans la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015.

Pour contribuer à l'amélioration de l'élaboration des politiques à l'échelle de l'UE et des États membres, l'EIGE développera, au profit des décideurs, une source harmonisée et centralisée de statistiques et de données fiables et comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes en portant une attention particulière à la collecte de données et d'informations sur la violence à caractère sexiste. Cette base de données servira également de plate-forme pour examiner et mettre à jour les indicateurs du PAP et l'indice d'égalité des genres. Pour participer à l'amélioration de la mise en œuvre des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, l'EIGE traitera les outils, les méthodes et les bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre à l'échelle de l'UE et des États membres et les mettra progressivement à la disposition du public.

¹ Article 2 du règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, JO L 403, 30.12.2006, p. 9.

L'EIGE contribuera également à la **sensibilisation des décideurs et du public** à propos des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des politiques européennes d'égalité entre les hommes et les femmes et à propos des obstacles rencontrés à ce titre. Pour cela, il créera une base centralisée à partir de données comparables dans son Centre de ressources et de documentation. Cette base de données servira de référence pour évaluer de manière régulière les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'Institut assurera également la mise en place et le maintien d'un échange de connaissances à propos des outils et des méthodes de travail efficaces en matière d'égalité entre les hommes et les femmes parmi les États membres, y compris les pays visés par l'élargissement et les autres parties prenantes, ainsi que la diffusion de ces connaissances. Dans le cadre de ses activités, l'EIGE diffusera des travaux de recherche, des conclusions et des faits portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes afin de mettre en avant les tendances scientifiques et politiques dans ce domaine à l'échelle de l'UE et des États membres. Sa coopération avec les principales parties prenantes (la Commission européenne, le Parlement européen et les États membres) sera complétée par des contacts élargis avec les offices nationaux des statistiques², les agences de l'UE, le Comité économique et social européen, le Comité des régions, les partenaires sociaux européens, les centres d'information et de recherche et les organisations européennes de la société civile.

L'Institut intégrera la perspective des hommes dans ses activités principales en mettant en avant le rôle joué par ceux-ci en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il fournira des exemples de participation d'hommes à des activités dans ce domaine dans sa réserve de spécialistes «Les femmes et les hommes d'Europe».

Demandes supplémentaires

L'Institut accomplira des missions supplémentaires s'il possède des ressources humaines et financières appropriées dans le cadre de son mandat, du programme de travail à moyen terme 2013-2015 et du programme de travail annuel 2013. Le cas échéant, les modifications apportées au programme de travail annuel et à son budget seront approuvées par le conseil d'administration.

1.3 APPROCHE DE LA MISE EN ŒUVRE

Destiné à rendre compte des opérations et des activités de l'Institut et de leur suivi, ce programme de travail annuel est fondé sur la méthode universellement admise de la gestion axée sur les résultats (GAR). Tout au long de 2013, l'Institut et les membres de son personnel contribueront à atteindre les résultats prévus.

Conformément au règlement, l'Institut mène à bien ses tâches dans le cadre des compétences de l'UE et en vertu des objectifs adoptés et des domaines de priorité établis dans son programme de travail à moyen terme 2013-2015.

² Les accords de coopération avec les offices nationaux des statistiques ne seront pas liés aux statistiques couvertes par les programmes de travail statistique annuels de la Commission.

La planification et la mise en œuvre de toutes les activités de l'EIGE reposent sur une approche cohérente, qui comprend la collecte, l'analyse et le traitement des informations dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe afin de les diffuser. Cette méthode permet à l'Institut de mener à bien sa mission consistant à **devenir le centre de connaissances européen sur les questions d'égalité entre les genres**, une source indépendante d'informations et de connaissances sur l'égalité entre les hommes et les femmes, en stockant et en diffusant celles-ci par l'intermédiaire de son Centre de ressources et de documentation.

2 PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2013

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES À L'ÉCHELLE DE L'UE ET DES ÉTATS MEMBRES

L'EIGE continuera de collecter des données à l'échelle européenne et d'élaborer des méthodes pour améliorer l'objectivité, la comparabilité et la fiabilité des données et des indicateurs liés aux questions d'égalité entre les genres. Il apportera un soutien technique aux prochaines présidences du Conseil de l'Union européenne en assurant le suivi des progrès réalisés dans les domaines critiques sélectionnés du **programme d'action de Pékin (PAP)**. Grâce à l'achèvement de l'**indice d'égalité des genres** couvrant les États membres de l'UE, les travaux de l'EIGE dans ce domaine porteront principalement sur la présentation de la situation de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe et sur les possibilités de poursuite des recherches et d'amélioration de la qualité des données. En 2013, l'Institut axera ses efforts sur la sensibilisation à l'égard de cet indice en organisant des événements et en publiant des documents à ce sujet. **La base de données sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes** de l'EIGE, qui joue le rôle de plate-forme de développement de l'indice, sera progressivement enrichie et mise à la disposition du public en 2014. Une attention plus particulière sera accordée à la collecte d'indicateurs et de données sur la violence à caractère sexiste.

Outre l'examen de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin, l'Institut recensera **les méthodes, les outils et les bonnes pratiques** de travail en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines critiques sélectionnés, notamment en ce qui concerne la violence à caractère sexiste. Les résultats et les conclusions portant sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes, un outil essentiel pour parvenir à **l'intégration de la dimension de genre**, seront mis à la disposition des utilisateurs européens dans le CRD.

2.1 DONNÉES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

2.1.1 COLLECTE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES SUR LES DOUZE DOMAINES CRITIQUES DU PAP/SOUTIEN AUX PRÉSIDENTES IRLANDAISE, LITUANIENNE, GRECQUE ET ITALIENNE DU CONSEIL DE L'UE

Résultat: prise de décision des présidences du Conseil de l'UE à l'aide de données fiables pour le PAP

Conformément à la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015 et aux actions de mise en œuvre et en vertu du programme de travail à moyen terme 2013-2015 de l'EIGE, ce dernier remplira les missions suivantes en étroite coopération avec la présidence du Conseil:

- analyser et examiner les domaines critiques sélectionnés par les prochaines présidences du Conseil de l'Union;
- fournir des conseils techniques pour la mise à jour et l'amélioration des indicateurs;
- préparer un rapport pour chaque présidence du Conseil de l'UE qui examine les progrès accomplis dans l'un des douze domaines critiques du PAP;
- promouvoir la visibilité et la diffusion des indicateurs.

Tous les deux ans, l'EIGE collectera et mettra à jour les données, les statistiques et d'autres informations pertinentes dans tous les domaines critiques du PAP pour répertorier les lacunes en matière de données et les domaines du PAP dans lesquels il est nécessaire de mener des recherches supplémentaires. En vue des prochaines présidences du Conseil de l'UE, il fournira un rapport détaillé sur le domaine critique sélectionné.

COLLECTE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES SUR LES DOUZE DOMAINES CRITIQUES DU PAP

En 2012, l'EIGE a achevé la création d'une base de données intitulée «Women and Men in the EU: Facts and Figures» («Les femmes et les hommes dans l'UE: Faits et chiffres»). Cette base de données offre un aperçu complet des indicateurs et des données sur l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle de l'UE dans tous les domaines critiques du PAP et des sources de données pour l'ensemble des indicateurs de Pékin qui ont été adoptés par le Conseil de l'UE. Elle comprend également des liens vers les rapports publiés par les présidences du Conseil avant l'intervention de l'EIGE en 2010, ainsi que les derniers rapports de l'Institut portant sur les domaines critiques révisés du PAP. On y trouve également des liens vers la littérature traitant des thèmes abordés dans les différents domaines critiques. Tous les liens sont accessibles publiquement dans une section spéciale du site Internet de l'EIGE. Grâce à cette base de données, la Commission européenne, les États membres et les

autres parties prenantes bénéficient d'un système cohérent et centralisé qui les aide à prendre des décisions politiques fondées sur des éléments concrets et qui leur offre un accès aux rapports faisant état des progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Son intégration dans le Centre de ressources et de documentation permettra également de répertorier les lacunes en matière de données et les domaines dans lesquels il est nécessaire de mener des recherches supplémentaires. À partir de 2013, cette base de données sera mise à jour deux fois par an pour réaliser un suivi des progrès en matière de collecte des données et fournir les données et les informations les plus récentes. En 2014, elle sera progressivement intégrée dans la **base de données complète et plus large portant sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes** de l'EIGE, qui a été créée pour l'indice d'égalité des genres.

SOUTIEN AUX PRÉSIDENTES DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

En étroite coopération avec la Commission et les membres du groupe de travail de l'EIGE sur les indicateurs de Pékin, l'Institut apportera son soutien aux présidences irlandaise, lituanienne, grecque et italienne en assurant un suivi technique des indicateurs dans les domaines critiques sélectionnés du PAP. Les rapports élaborés par l'EIGE seront présentés au groupe de haut niveau (GHN) sur l'intégration de la dimension de genre.

Domaines critiques examinés par l'Institut:

Irlande (janvier-juin 2013) - Les femmes et les médias

Lituanie (juillet-décembre 2013) - Mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme

Préparation des deux présidences de 2014:

Grèce (janvier-juin 2014) - Les femmes et l'économie

Italie (juillet-décembre 2014) - Pékin +20, nécessitant une étude plus détaillée de tous les domaines critiques

Deux études seront mises en œuvre afin d'examiner les domaines critiques sélectionnés par les présidences grecque et italienne. Elles serviront de matériel de référence pour l'élaboration des rapports de l'EIGE destinés aux présidences de l'UE. Pour compléter les travaux dans ce domaine, les bonnes pratiques employées par les États membres concernant la mise en œuvre des politiques dans le domaine critique sélectionné seront collectées, traitées et présentées. Le groupe de travail de l'EIGE sur les indicateurs de Pékin apportera un soutien aux travaux de l'EIGE dans ce domaine.

PROMOTION ET VISIBILITÉ DES DOMAINES CRITIQUES DU PAP

L'EIGE présentera le rapport, les principales conclusions, les fiches d'information et d'autres publications au cours des événements des présidences et d'autres événements organisés

par les institutions de l'UE et les États membres. Toutes les publications seront disponibles dans le Centre de ressources et de documentation de l'EIGE.

Les activités de communication et de diffusion suivantes seront mises en œuvre:

- Publication sur l'internet et au format papier des rapports, des principales conclusions et des fiches d'information pour les présidences de 2013.
- Traduction des rapports et des publications afférentes³.
- Présentation des rapports au cours des événements organisés par les présidences irlandaise et lituanienne et au cours d'autres conférences, séminaires et ateliers.
- Diffusion d'informations liées aux travaux de l'EIGE dans tous les domaines critiques du PAP à travers le Centre de ressources et de documentation.
- Mise à jour et enrichissement de la base de données des parties intéressées en relation avec les différentes initiatives des présidences.
- Mise en œuvre d'une stratégie de communication externe liée à la collecte des données et des statistiques.

→ L'EIGE coopérera avec Eurostat, le Centre commun de recherche, la FRA, Eurofound, l'OCDE, la CEE-ONU, l'OIT, l'Unesco, des organismes de recherche, des partenaires sociaux et d'autres parties prenantes concernées.

Indicateurs de résultats: réunions du groupe de travail sur les indicateurs de Pékin (T2, T3); réunions avec les gouvernements irlandais, lituanien, grec, italien et letton (T1-T4); lancement d'études sur les domaines critiques du PAP sélectionnés par la Grèce et l'Italie (T1-T2); rapport final pour la présidence irlandaise (T1); rapport final pour la présidence lituanienne (T3); projet de rapport pour la présidence grecque (T4); publication et diffusion des rapports, des principales conclusions et des fiches d'information pour les présidences irlandaise et lituanienne (T1-T4); réunions de consultation sur les domaines critiques sélectionnés par la Lettonie et le Luxembourg (T2, T3); mise à jour de la base de données sur les indicateurs de Pékin (T1-T4).

2.1.2 INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES

Résultat: un outil d'évaluation des progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe.

En 2012, l'EIGE a créé une **base de données sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes** à partir des recommandations normalisées d'Eurostat en matière de présentation des données et des métadonnées. Cette base de données, qui intégrera au fur et à mesure des données liées aux indicateurs de Pékin, a été utilisée pour

³ Les rapports de l'EIGE seront rédigés en anglais. Les principales conclusions seront traduites en français, en allemand et dans la langue du pays chargé de la présidence.

élaborer le premier indice d'égalité des genres pour l'Europe. En 2013, l'EIGE assurera l'administration et la mise à jour de cette base de données pour préparer la mise à jour de l'indice d'égalité des genres pour 2014.

La base de données comprendra également des statistiques et des données sur la violence à caractère sexiste qui seront collectées par l'Institut à des fins d'examen du PAP et de création de l'indice. Celles-ci seront également collectées par d'autres fournisseurs de données (Eurostat, FRA, Eurofound, OIT, CEE-ONU, etc.). En 2013, l'Institut analysera et intégrera progressivement des données et des statistiques ayant fait l'objet d'une vérification sur la violence à caractère sexiste dans sa base de données sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Cela permettra d'accroître au fur et à mesure la quantité d'informations disponibles pour les décideurs politiques de l'UE. Pendant le développement de la base de données, les données de l'enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes, qui a été réalisée par la FRA en consultation avec l'EIGE, seront prises en considération. L'EIGE continuera de collaborer avec la FRA dans ce domaine pour éviter les doubles emplois.

Début 2013, l'Institut présentera un rapport sur l'indice d'égalité des genres à différentes parties intéressées et à différents experts de l'égalité entre les hommes et les femmes. Un événement majeur est prévu en juin 2013, au cours duquel cet indice sera officiellement présenté aux États membres, à la Commission européenne et à d'autres utilisateurs. Ce rapport comprendra des profils des pays présentant leurs performances de façon plus détaillée, en fonction des domaines principaux de l'indice⁴. Le groupe de travail de l'EIGE sur l'indice d'égalité des genres apportera un soutien au travail de l'EIGE dans ce domaine prioritaire.

→ L'EIGE coopérera avec Eurostat⁵, le Centre commun de recherche, la FRA, Eurofound, l'OCDE, la CEE-ONU, l'OIT, d'autres organisations internationales, les offices nationaux de statistiques, le réseau européen d'organismes de promotion de l'égalité, des organisations de la société civile, des organismes de recherche, des partenaires sociaux et d'autres parties prenantes.

Indicateurs de résultats: publication du rapport sur l'indice d'égalité des genres (T2); diffusion d'informations sur l'indice (T1-T4); événement de présentation de l'indice (T2); administration et mise à jour des données et des métadonnées dans la base de données de l'EIGE sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes (T3-T4).

⁴ Contrairement aux examens de Pékin, qui portent plus particulièrement sur certains domaines critiques du PAP et sur des données à l'échelle de l'UE.

⁵ Dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre l'EIGE et Eurostat en 2011.

Ressources humaines (2013)

2.1: Données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ⁶	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
6,65	0,9	2	1,45	11	24,44	684,265

2.2 MISE EN ŒUVRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET DE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

Pour contribuer à l'amélioration de l'élaboration des politiques à l'échelle de l'UE et des États membres, l'EIGE développera une **expertise relative à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'intégration de la dimension de genre**.

Depuis 2011, en dehors de l'examen des indicateurs du domaine critique sélectionné du PAP, l'EIGE répertorie et collecte également des outils, des méthodes et des bonnes pratiques en la matière.

En 2013, les travaux portant sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'intégration de la dimension de genre concerneront notamment les trois tâches suivantes:

- i) Terminer le traitement d'une méthode ou d'un outil sélectionné pour l'intégration de la dimension de genre, à savoir la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes;
- ii) Collecter, traiter et diffuser des méthodes, des outils et des bonnes pratiques dans le domaine critique sélectionné par la présidence lituanienne (en lien direct avec l'intégration de la dimension de genre) et recenser des bonnes pratiques dans le domaine critique sélectionné par les présidences grecque et italienne;
- iii) Déterminer et élaborer une approche pour évaluer les principaux avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ces tâches permettront toutes trois de créer une base de connaissances et de ressources, qui viendront enrichir la base de données de l'EIGE sur les méthodes, les outils et les bonnes

⁶ Experts nationaux détachés.

pratiques et favoriseront la création d'un dialogue régulier entre les États membres, les acteurs politiques et les praticiens.

2.2.1 MÉTHODES ET OUTILS POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

Résultat: outils efficaces d'intégration de la dimension de genre pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques

En 2013, pour répondre aux besoins en matière d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre, l'Institut achèvera le projet sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne à l'aide de recherches en la matière dans cinq à sept États membres sélectionnés. Ces recherches viendront compléter les informations recueillies en 2012 à l'aide de l'étude de fond et de l'inventaire. Il s'agit plus particulièrement d'accroître les connaissances sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE en collectant et en fournissant des données qualitatives sur les approches dans ce domaine et sur leur efficacité.

L'Institut créera une base de données complète sur les formateurs à l'égalité entre les hommes et les femmes et sur les institutions de formation dans les 27 États membres de l'UE et en Croatie et la rendra accessible à toutes les parties concernées. Cette mesure favorisera l'instauration d'un dialogue entre les institutions ayant besoin de formation dans le domaine et les professionnels et les chercheurs en formation à l'égalité entre les hommes et les femmes. Un réseau thématique sur l'intégration de la dimension de genre sera utilisé pour favoriser l'échange et le partage d'expériences en ligne.

→ L'EIGE coopérera avec les États membres, des institutions européennes et internationales, des partenaires sociaux, des organismes de recherche, des experts indépendants et des organisations de la société civile.

Les travaux sur les outils et sur les méthodes porteront notamment sur le traitement des informations collectées pour la présidence lituanienne sur les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme. Ces informations serviront de base pour les prochains travaux de l'EIGE sur l'intégration de la dimension de genre. Les méthodes, les outils et les bonnes pratiques, comme les ressources de formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et d'évaluation de l'impact selon les genres, seront recensés et adaptés pour fournir aux acteurs politiques de l'UE et des États membres des informations et des outils de développement de capacité.

Indicateurs de résultats: rapport final de l'étude sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE (T4); organisation d'une discussion en ligne sur certains aspects de la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et élaboration d'un

rapport (T4); réunions de consultation avec des parties prenantes sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (T3-T4); mise à disposition dans le CRD d'une base de données complète et mise à jour sur les formateurs, les outils, les méthodes, les bonnes pratiques et les autres ressources sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (T3-T4); diffusion d'informations sur les outils et les méthodes d'intégration de la dimension de genre (T4).

2.2.2 BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Résultat: bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes.

L'EIGE collectera, traitera et diffusera des informations sur les bonnes pratiques dans les domaines critiques sélectionnés par les présidences. Dans le cadre de ses conclusions principales, qui seront préparées pour le compte du pays chargé de la présidence, l'Institut présentera aux États membres un vaste éventail de bonnes pratiques pour mettre en œuvre les politiques de manière efficace. Les pratiques présentant un intérêt feront l'objet d'un échange au cours des événements de réseautage et des discussions en ligne. Les informations collectées seront mises à disposition dans le Centre de ressources et de documentation. Elles seront également communiquées aux utilisateurs au cours des événements des présidences et d'autres événements à l'échelle européenne et au cours de conférences, de séminaires et d'ateliers. En 2013, l'Institut commencera également à échanger les bonnes pratiques avec les présidences grecque, italienne et lettone.

Les conclusions de l'étude menée sous la présidence chypriote en 2012 visant à collecter les méthodes, les outils et les bonnes pratiques dans le domaine de la violence domestique seront mises à la disposition des parties prenantes dans le CRD.

→ L'EIGE coopérera avec les États membres, des institutions européennes et internationales, des partenaires sociaux, des organismes de recherche, des experts indépendants et des organisations de la société civile.

Indicateurs de résultats: 2 réunions d'experts sur les bonnes pratiques (T2); remise de l'étude sur les bonnes pratiques pour compléter le rapport dans le domaine critique du PAP sélectionné par la présidence irlandaise (T2); remise de l'étude sur les bonnes pratiques pour compléter le rapport dans le domaine critique du PAP sélectionné par la présidence lituanienne (T4); lancement de l'étude sur les bonnes pratiques pour compléter le rapport dans le domaine critique du PAP sélectionné par la présidence grecque (T1); mise à disposition dans le CRD de la base de données sur les méthodes et les outils dans le domaine «Les femmes et les médias» (T2); mise à disposition dans le CRD de la base de données sur les mécanismes institutionnels (T4).

2.2.3 LES AVANTAGES DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

En 2013, l'EIGE concentrera ses efforts sur le recensement des principaux avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans le cadre des activités prévues dans les domaines critiques sélectionnés par les prochaines présidences, l'Institut collectera et analysera les informations disponibles et mettra en lumière l'apport de l'égalité entre les hommes et les femmes sur le plan du développement social et économique dans l'Union européenne et dans les États membres.

Il traitera également les conclusions, les informations et les données des études et des recherches relatives aux retombées de la crise économique sur les femmes et sur les hommes, qui ont été menées dans les États membres entre 2009 et 2012. Les principales conclusions seront traitées et diffusées pour appuyer la poursuite des travaux de développement de l'approche de l'EIGE concernant les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Grâce aux études sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques dans les domaines critiques du PAP sélectionnés par les prochaines présidences, l'EIGE développera des connaissances relatives aux bonnes pratiques et aux approches efficaces. Les études seront mises à disposition dans le CRD.

L'EIGE assurera la promotion et l'amélioration du réseautage entre les experts, les parties prenantes et les décideurs concernant les approches de recensement et de collecte des éléments concrets relatifs aux avantages globaux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines critiques sélectionnés à l'aide d'initiatives de consultation, d'un échange de bonnes pratiques et du réseau électronique européen sur l'égalité des genres (EuroGender).

→ L'EIGE coopérera avec les États membres, des institutions européennes et internationales, des partenaires sociaux, des organismes de recherche, des experts indépendants et des organisations de la société civile.

Indicateurs de résultats: mise à disposition dans le CRD de l'inventaire des ressources bibliographiques sur les retombées de la crise économique sur les femmes et sur les hommes (T1); organisation de deux réunions de consultation sur les différents aspects des avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes (T4); recensement des premières conclusions sur les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes (T4).

Ressources humaines (2013)

2.2: Collecte et analyse de méthodes et de bonnes pratiques dans le domaine des actions pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ⁷	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
4,55	1,6	2,7	0,75	9,60	21,33	456,176

SENSIBILISATION ACCRUE DES DÉCIDEURS ET DU PUBLIC À PROPOS DES PROGRÈS ET DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le Centre de ressources et de documentation, une source d'informations centralisée sur l'égalité entre les hommes et les femmes, contribuera à l'atteinte de cet objectif en matière de retombées. Les informations sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques dans le domaine des actions pour l'égalité entre les hommes et les femmes seront également mises à disposition. Ces ressources permettront toutes de renforcer l'échange et le transfert de connaissances entre les différents acteurs et de consolider la coopération et le réseautage en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.

2.3 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION (CRD)

Résultat: Centre de ressources et de documentation de l'EIGE - le centre d'accès aux ressources institutionnelles et méthodologiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

[Le Centre de ressources et de documentation \(physique et en ligne\)](#)

En 2013, le public pourra accéder au Centre de ressources et de documentation (physique et en ligne) dans les locaux de l'EIGE. L'Institut établira à titre définitif les contours du Centre et un système de classification, l'harmonisation d'un thésaurus et des mécanismes de mise à jour des données, des statistiques, des informations, des recherches et des publications collectées. Dans le cadre du développement du CRD, l'EIGE concentrera ses efforts sur la collecte de documents de politiques et de littérature grise⁸.

En coopération avec des partenaires et des experts externes, l'EIGE achèvera son projet pilote de connexion de ressources en ligne de cinq centres de documentation avec le CRD. Les systèmes de classification des informations et des données collectées seront rendus

⁷ Experts nationaux détachés.

⁸ La littérature grise est un domaine de la science de l'information et de la bibliothéconomie qui relève de la production et de la distribution de différents types de documents préparés à tous les niveaux des administrations et élaborés par des universitaires, des entreprises et des organisations, ainsi que de l'accès à ces documents. Ces derniers peuvent être publiés au format papier ou électronique et ne sont pas contrôlés par un système de publication commerciale, ce qui signifie qu'il n'est pas facile de les rechercher ni de les trouver.

compatibles pour qu'il soit possible d'effectuer des recherches sur celles-ci à l'aide du CRD de l'EIGE. Ultérieurement, si l'Institut dispose de ressources appropriées, d'autres centres de documentation seront progressivement connectés au CRD, ce qui offrira aux utilisateurs un accès à un vaste éventail de ressources portant sur différents sujets.

Des documents de politiques et de littérature grise de différents pays traitant des domaines critiques sélectionnés seront mis à disposition au format électronique à partir du CRD en ligne. Des exemplaires au format papier seront également mis à la disposition des visiteurs du Centre à Vilnius. Le CRD continuera de recenser, de classer et de traiter les informations⁹.

Au fur et à mesure de l'augmentation du volume de données collectées par l'EIGE et de l'accroissement du nombre de ses publications, le CRD sera mis à jour en y intégrant les nouveaux rapports, les nouvelles études et les nouveaux supports sur les outils, les méthodes et les bonnes pratiques de mise en œuvre efficace des politiques à tous les niveaux. L'analyse menée par l'EIGE, par exemple dans le domaine de la collecte de données pour examiner le programme d'action de Pékin et l'indice d'égalité des genres, ainsi que l'expertise acquise, seront intégrées dans le centre de connaissances du CRD.

Le premier domaine traité par le CRD sera la violence à caractère sexiste. Au cours de l'année 2013, l'EIGE traitera un volume important d'informations et de données, qui seront collectées à l'aide d'études menées pour le compte de la présidence chypriote, concernant la violence sexuelle, les mutilations génitales féminines ainsi que les méthodes, les outils et les bonnes pratiques d'aide aux victimes. Le CRD fournira des informations sur les politiques de lutte contre la violence à caractère sexiste et sur les parties prenantes concernées par la prévention de ces violences à l'échelle de l'UE et des États membres. Il fournira également des informations sur les méthodes et les outils utilisés dans le cadre de la prévention de cette violence, notamment les programmes de formation, les campagnes de sensibilisation et les méthodologies d'assistance aux victimes. Le réseau thématique sur la violence à caractère sexiste apportera un soutien aux travaux dans ce domaine.

En vue de fournir des données administratives comparables et fiables sur la violence à caractère sexiste et des statistiques s'y rapportant à l'échelle de l'UE, l'Institut mettra en relation des sources de données administratives dans ce domaine provenant des 27 États membres de l'UE et de Croatie et évaluera leur qualité et leur comparabilité.

Fin 2013, l'EIGE invitera les principales parties intéressées (des décideurs politiques, des fournisseurs de données, des pouvoirs publics et des praticiens, Eurostat et la FRA, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile) à une conférence portant sur cette question pour présenter les données et les informations recueillies dans le cadre des études sur la violence à caractère sexiste. Les principales conclusions de l'étude sur les sources de données administratives seront également présentées au cours de la conférence.

⁹ La littérature grise sera collectée à l'aide d'une méthode convenue à la suite d'une décision prise en 2012. Pour collecter la littérature grise, l'EIGE collaborera avec ses organes et avec les réseaux qu'il aura créés.

Elles serviront également de référence pour les discussions et les ententes entre l'EIGE et les principales parties prenantes concernant leur coopération à l'égard de ces données et de ces informations, qui seront stockées dans le CRD, et concernant leur administration et leur utilisation.

→ L'EIGE coopérera avec Eurostat et la FRA pour traiter et analyser l'étude paneuropéenne sur la violence à l'égard des femmes. Eurostat fournira les macrodonnées de l'enquête européenne sur la sécurité comprenant le questionnaire/module sur la violence. L'Institut renforcera également sa coopération avec les centres d'information, les bibliothèques, les centres de recherche, les organisations de la société civile, les partenaires sociaux et les institutions à l'échelle de l'UE, au cours du développement du CRD.

Indicateurs de résultats: intégration de l'ensemble des bases de données des projets de 2012 et de 2013 (T2-T4); mise à disposition des informations sur les campagnes de sensibilisation sur la violence domestique (T2); collecte des documents de politiques et de littérature grise dans trois langues sur la violence à caractère sexiste, les médias, les mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes - intégration de la dimension de genre¹⁰; mise à disposition dans le CRD de deux rapports pour les présidences du Conseil et des principales conclusions (T2-T4); mise à disposition des fiches d'information dans le CRD (T4); organisation d'une conférence sur la violence à caractère sexiste (T4); publication du rapport final de l'étude sur les sources de données administratives traitant de la violence à caractère sexiste dans l'UE (T4); signature des accords de coopération avec quatre centres de documentation (T4); étude de faisabilité d'un thésaurus et d'un glossaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'UE (T4).

[Le réseau européen sur l'égalité des genres - EuroGender](#)

Le réseau européen sur l'égalité des genres permettra aux utilisateurs de partager des informations, des recherches et des bonnes pratiques. Il permettra également à différentes parties prenantes et aux différents acteurs participant à des travaux en matière d'égalité entre les hommes et les femmes de partager leurs expériences, ce qui favorisera les échanges et la création de synergies.

À la suite de la création et de la mise en œuvre du réseau en 2012, les espaces de travail des réseaux thématiques de l'EIGE deviendront opérationnels et bénéficieront du soutien du personnel de l'Institut. Cette création et cette mise en œuvre comprenaient une enquête auprès des parties prenantes, des expériences pilotes sur le réseau avec le forum d'experts, le conseil d'administration et les réseaux thématiques sélectionnés et une campagne de communication relative au réseau. Les espaces de travail pour le conseil d'administration de l'EIGE et le forum d'experts, qui ont été testés et achevés en 2012, permettront d'améliorer la communication avec les organes de l'EIGE.

¹⁰ Au départ, l'EIGE collectera la littérature en allemand, en français et en anglais, couvrant les pays où ces langues sont employées.

Les réseaux thématiques, qui ont été créés en 2010, 2011 et 2012, constitueront le noyau du réseau européen en contribuant à l'échange d'informations et à la mise en commun des ressources. Le réseau européen, y compris la plate-forme ouverte pour les débats, les discussions et les autres formes de participation des utilisateurs, deviendra entièrement opérationnel.

Si les ressources sont disponibles et si une expertise particulière est nécessaire, des réunions avec des membres des réseaux thématiques de l'EIGE pourront être organisées pour obtenir des conseils ou des commentaires à propos d'une question particulière.

Indicateurs de résultats: infrastructure électronique du réseau entièrement fonctionnelle (T1); évaluation annuelle du réseau par ses utilisateurs (T4); espaces de travail distincts opérationnels pour tous les réseaux thématiques (T2); création et administration d'une infrastructure informatique (T1-T4); mise en place d'un service d'assistance permanente (T1).

Ressources humaines (2013)

2.3: Centre de ressources et de documentation

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels AC	Total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
3,35	1,6	1,1	1,5	7,55	16,78	410,559

2.4 SENSIBILISATION, RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION

Résultat: utilisation d'outils de communication sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

2.4.1 COMMUNICATION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Stratégie de communication 2013-2015

La **première stratégie de communication** de l'Institut, qui a été approuvée par le conseil d'administration en 2012, visera à accroître la sensibilisation à propos de la valeur ajoutée et des avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à propos des compétences de l'EIGE dans ce domaine. Cette stratégie permettra de s'assurer que les activités de communication ne soient pas menées de façon isolée mais soient intégrées dans le cadre des travaux de l'Institut. La stratégie de communication reposera sur le principe

selon lequel tous les États membres doivent être en mesure de bénéficier des travaux de l'EIGE (communication adaptée aux besoins des pays¹¹).

L'Institut communiquera avec les principaux groupes cibles à l'aide des moyens de communication suivants: site Internet et bulletin d'information électronique de l'EIGE, publications (au format électronique et papier), réseaux sociaux, outils audiovisuels, relations avec les médias, communication directe (conférences, visites, etc.), commercialisation, service d'assistance pour les demandes d'informations générales et distribution ciblée. La plate-forme ouverte de son réseau européen sur l'égalité des genres (EuroGender) et les plates-formes de réseaux sociaux de plus en plus populaires comme Facebook et Twitter permettront de stimuler l'intérêt des États membres concernant le partage des bonnes pratiques et l'animation de discussions sur les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour améliorer la capacité de communication de l'ensemble du personnel, des formations spécialisées seront organisées afin de renforcer la capacité de communication interne.

En 2013, l'EIGE créera des plans d'action pour les principaux groupes cibles (le Parlement européen, la Commission européenne et les États membres) en vue d'améliorer la visibilité des résultats et des produits de l'Institut.

Le Parlement européen et ses commissions

Pour fournir des outils efficaces à des fins d'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets et recenser les domaines dans lesquels des progrès peuvent être accomplis et un suivi mis en place en matière de travaux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle de l'UE, l'EIGE fournira les éléments suivants à ce groupe cible:

- i) les rapports préparés pour les présidences du Conseil sur le suivi des domaines critiques sélectionnés du PAP (rapport, fiches d'information et principales conclusions);
- ii) des informations régulières sur les mises à jour de la base de données relative aux indicateurs de Pékin;
- iii) la première publication de l'indice d'égalité des genres, la base de données de l'EIGE sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et ses profils des pays;
- iv) les résultats et les conclusions des études de l'EIGE sur la violence à caractère sexiste;
- v) des informations sur le CRD et ses ressources.

¹¹ L'EIGE répondra aux demandes particulières en fournissant un contexte relatif aux questions précises sur les données propres à un pays.

Le rapport d'activité annuel (RAA) et un rapport général sur les travaux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Institut (le rapport annuel) seront rédigés et envoyés au Parlement européen en juin 2013.

L'EIGE communiquera également avec la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres (FEMM) du Parlement européen et avec d'autres commissions concernées pour leur présenter de manière régulière ses recherches et ses résultats au cours d'auditions publiques et d'autres réunions organisées devant le Parlement européen.

La Commission européenne

Pour soutenir les travaux de la Commission européenne s'appuyant sur les données collectées, les indicateurs, les conclusions des différentes études et les outils ou méthodes efficaces d'intégration de la dimension de genre, l'EIGE fournira les éléments suivants à la commissaire chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, à sa direction générale de tutelle (la DG Justice), à Eurostat, à d'autres directions générales concernées et au comité consultatif de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de la DG Justice:

- i) les rapports préparés pour les présidences du Conseil sur le suivi des domaines critiques sélectionnés du PAP (rapport, fiches d'information et principales conclusions);
- ii) des informations régulières sur les mises à jour de la base de données relative aux indicateurs de Pékin;
- iii) la première publication de l'indice d'égalité des genres, la base de données de l'EIGE sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et ses profils des pays;
- iv) les résultats et les conclusions des études de l'EIGE sur la violence à caractère sexiste;
- v) les outils et les méthodes d'intégration de la dimension de genre, notamment la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes;
- vi) les outils, les méthodes et les bonnes pratiques recensés dans les domaines critiques sélectionnés du PAP et des informations sur le CRD et ses ressources.

Le rapport d'activité annuel (RAA) et un rapport général sur les travaux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Institut (le rapport annuel) résumeront ses accomplissements concernant les objectifs du programme de travail annuel.

En dehors de l'échange régulier d'informations et de documents de travail avec sa direction générale de tutelle, l'EIGE s'efforcera de présenter ses travaux au cours de différentes réunions de la Commission et au cours d'autres événements.

Les États membres

Pour soutenir la mise en œuvre de politiques d'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle des États membres, l'EIGE fournira les éléments suivants aux autorités nationales, aux organes chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes et aux offices nationaux des statistiques:

- i) les rapports préparés pour les présidences du Conseil sur le suivi des domaines critiques sélectionnés du PAP (rapport, fiches d'information et principales conclusions);
- ii) des informations régulières sur les mises à jour de la base de données relative aux indicateurs de Pékin;
- iii) la première publication de l'indice d'égalité des genres, la base de données de l'EIGE sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, y compris la violence à caractère sexiste, et ses profils des pays;
- iv) les résultats et les conclusions des études de l'EIGE sur la violence à caractère sexiste;
- v) les outils et les méthodes d'intégration de la dimension de genre, notamment la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes;
- vi) les outils, les méthodes et les bonnes pratiques recensés dans les domaines critiques sélectionnés du PAP et des informations sur le CRD et ses ressources.

Les fiches d'information et les résumés de différentes études, traduits dans les langues de l'UE, seront également fournis aux autorités et aux organisations concernées des États membres. Le rapport d'activité annuel (RAA) et un rapport général sur les travaux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Institut (le rapport annuel) résumeront ses accomplissements concernant les objectifs du programme de travail annuel.

Des données et des éléments concrets par pays portant sur les progrès accomplis par chaque État membre dans des domaines d'action politique particuliers seront fournis aux autorités publiques nationales des États membres, notamment à leurs organes nationaux chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes. Par exemple, des profils de pays concernant l'indice d'égalité des genres seront établis. Des conférences et des réunions seront également organisées pour communiquer avec les États membres.

Pour fournir des messages professionnels de grande qualité, le [réseau thématique des journalistes](#) sera mobilisé, ce qui permettra à l'EIGE de rédiger des messages sur mesure pour différentes publications et conclusions. Les messages seront adaptés en fonction des pays et la base de données média sera ainsi maintenue à jour.

Réserve de spécialistes «Les femmes et les hommes d'Europe»/Calendrier «Les hommes et les femmes qui inspirent l'Europe»

Dans le cadre des activités de sensibilisation aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes, des exemples d'hommes et de femmes qui remettent en cause les rôles féminins et masculins traditionnels et constituent une source d'inspiration pour l'Europe seront collectés et traités dans la réserve de spécialistes «Les femmes et les hommes d'Europe», et seront présentés aux parties prenantes dans le Calendrier «Les hommes et les femmes qui inspirent l'Europe». Des exemples d'hommes travaillant dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes seront recensés et présentés sur le site Internet de l'EIGE pour apporter de la visibilité à leur contribution et faciliter les recherches d'experts ou de modèles pour les différentes tâches ou les événements des parties prenantes de l'EIGE. Le calendrier en ligne de l'Institut sera régulièrement mis à jour et des informations sur les événements dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes y seront publiées.

Indicateurs de résultats: mise à disposition des outils et des modèles pour la stratégie de communication (T1); diffusion de bulletins d'information (T1-T4); lancement d'une version du site Internet de l'EIGE accessible pour les périphériques mobiles (T4); mise à niveau du site Internet de l'EIGE (T3); mise à jour de l'intranet (T1-T4); publication du calendrier 2014 (T4); événements de communication (8 mars) (T1); publication des profils des femmes qui inspirent l'Europe sur le site Internet de l'EIGE (T1-T4); campagne d'information sur le CRD à l'échelle de l'UE (T3-T4); création de l'interface en ligne du CRD (T3); inauguration de la maison de l'Europe de Vilnius (à déterminer).

2.4.2 PARTIES INTÉRESSÉES ET PARTENAIRES DE L'EIGE

Afin d'établir et de renforcer le dialogue et le réseautage en 2013, l'EIGE entretiendra et intensifiera ses contacts avec toutes les principales parties prenantes européennes: la Commission européenne, le Parlement européen, notamment la commission FEMM et d'autres commissions le cas échéant; les États membres et les pays candidats à l'adhésion; les offices nationaux des statistiques; le Comité économique et social européen; le Comité des régions; les partenaires sociaux européens; les centres universitaires et de recherche; les centres spécialisés dans l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des femmes; les centres d'information/les bibliothèques et en particulier le réseau des centres d'information des femmes (WINE - *Women Information Network Europe*); Eurolib, le groupement de coopération entre les bibliothèques des institutions européennes et les bibliothèques associées; les organisations de la société civile, à savoir les plates-formes paneuropéennes intervenant dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations comme le LEF et Equinet; d'autres organisations internationales concernées comme l'ONU Femmes, le Conseil de l'Europe, l'OCDE, l'OSCE et l'OIT.

La coopération avec les agences sœurs sera traduite en plans de travail concrets dans le cadre de la recherche, de la communication et du réseautage, afin de créer des synergies et de convenir d'actions conjointes ou d'autres initiatives.

Des plans d'engagement des parties intéressées seront régulièrement élaborés en relation avec les activités dans les domaines prioritaires suivants:

- Indicateurs de Pékin
- Indice d'égalité des genres
- Intégration de la dimension de genre
- Centre de ressources et de documentation

Par ailleurs, les structures et les mécanismes élaborés pour contrôler la précision des informations dans la base de données des parties prenantes seront régulièrement mis à jour et feront l'objet d'un suivi régulier.

En collaboration avec l'équipe de communication, l'équipe des parties prenantes planifiera et organisera des événements, des conférences et des visites auprès de l'Institut.

Indicateurs de résultats: installation d'un système de mise à jour de la base de données des parties intéressées (T3); conclusion de plans de coopération avec les agences de l'UE (T2-T4); organisation de réunions de réseautage avec les parties prenantes (T1-T3); organisation de visites des parties prenantes externes auprès de l'EIGE (au moins 10) (T1-T4).

Ressources humaines (2013)

2.4: Sensibilisation, réseautage et communication

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels AC	Total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
2,75	0,60	0,2	1,3	4,85	10,78	1 170 000

2.5 ORGANISATION EFFICACE ET ORGANES DE L'EIGE

Résultat: mise en place des structures administratives et opérationnelles nécessaires

Sur la base du premier programme de travail à moyen terme 2010-2012, l'EIGE a commencé à mettre en œuvre presque toutes les tâches définies dans le règlement. Cependant, quelques tâches n'ont pas été menées à bien étant donné que 2012 n'est que la troisième année complète de fonctionnement. Ces tâches font partie de la phase de mise en place de l'Institut. L'EIGE ne possède pas toujours les ressources humaines et financières nécessaires pour répondre aux attentes ni pour mettre en œuvre les tâches qui lui sont attribuées. Dès

lors, les tâches relevant de la phase de mise en place n'ont pas toutes été mises en œuvre en dépit de son indépendance financière et administrative. Il s'agit, par exemple, du plan de continuité des activités et du système de remplacement du personnel.

Au cours de l'année, l'Institut continuera de mettre en place les normes de contrôle interne approuvées par le conseil d'administration en 2011. Il élaborera également les procédures requises pour communiquer avec les parties prenantes externes et, si nécessaire, poursuivra l'élaboration des processus décisionnels de ses organes internes (voir la section 4: Suivi et évaluation).

En participant à l'instrument d'aide de préadhésion, il commencera à mettre en œuvre l'une des tâches qui lui ont été attribuées, à savoir fournir de l'aide aux institutions de l'Union européenne en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'intégration de la dimension de genre dans les pays en voie d'adhésion et les pays candidats.

En 2013, l'EIGE devrait également s'installer dans ses nouveaux locaux définitifs, la Maison de l'Europe, en compagnie de la représentation de la Commission européenne et du bureau d'information du Parlement européen. Cette concentration de services permettra d'améliorer le rapport coût-efficacité et la visibilité de l'EIGE et des autres institutions.

Le conseil d'administration

En juin 2013, le conseil d'administration entamera un nouveau mandat et les membres de neuf États membres seront remplacés. En tant qu'organe de décision de l'Institut, il supervisera la réalisation des objectifs, adoptera le programme de travail annuel 2014 et son budget ainsi que le rapport annuel 2012. Il surveillera également la mise en œuvre du deuxième programme de travail à moyen terme 2013-2015 de l'Institut. Il adoptera de nouveaux documents financiers et administratifs internes, ainsi que de nouveaux documents liés au personnel. La commission permanente, qui a été créée en 2011, apportera un soutien au conseil d'administration et à l'Institut.

Tous les coûts liés aux réunions, y compris les coûts d'interprétation en cinq langues¹² au cours des réunions, ainsi que les coûts de traduction des principaux documents, seront couverts par les lignes budgétaires appropriées.

Forum d'experts

En 2013, le forum d'experts continuera d'apporter une assistance à l'Institut et à ses groupes de travail dans les domaines de travail circonscrits et prodiguera des conseils à propos de l'élaboration des méthodes et des outils. L'Institut fera appel aux conseils des membres du forum d'experts et les mobilisera pour répertorier les canaux de diffusion d'information les plus efficaces.

¹² EN, FR, DE, IT et ES.

Participation de l'EIGE au titre de l'IAP¹³

L'EIGE apportera sa contribution au titre de l'IAP comme de nombreuses autres agences de l'UE. L'IAP renforce la capacité des pays candidats et des pays candidats potentiels à l'adhésion à se conformer à la législation européenne en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. L'objectif du programme consiste également à préparer les pays visés par l'élargissement à rejoindre l'Institut. La Commission européenne a alloué un budget de 100 000 euros à l'EIGE pour cette activité, qui commencera en 2013.

Il est de l'intérêt de l'UE de faire participer les pays bénéficiaires de l'IAP aux travaux de l'EIGE et de leur apporter une assistance technique à propos des différents aspects de son activité, de la même manière que l'EIGE apporte un soutien aux institutions de l'Union européenne et aux États membres.

Les actions prévues dans ce projet concernent principalement les administrations compétentes des pays bénéficiaires de l'IAP ou les autres organes compétents opérant dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes pour le compte du pays associé, à l'échelle locale ou centrale, concernant l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de la législation pertinente en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Les fonctionnaires participeront aux réunions techniques organisées par l'EIGE.

Indicateurs de résultats: adoption des dispositions d'application pour le statut du personnel (T2-T4); élaboration de plusieurs dispositions du règlement intérieur (T1-T4); organisation de réunions régulières du conseil d'administration et du forum d'experts (T1-T4); élaboration des premiers projets relevant de l'IAP (d'ici T4).

Ressources humaines (2013)

2.5: Organisation efficace et organes de l'EIGE

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ¹⁴	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
5,7	2,3	0	4	12	26,67	699 471

¹³ L'instrument d'aide de préadhésion (IAP), qui a été établi par le règlement n° 1085/2006 du Conseil, est l'instrument financier du processus de préadhésion à l'Union européenne pour la période 2007-2013. Les pays bénéficiaires sont regroupés dans deux catégories: 1) les pays candidats, c'est-à-dire la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie et 2) les pays candidats potentiels, c'est-à-dire l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et le Kosovo selon le statut défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies.

¹⁴ Experts nationaux détachés.

3 RÉSUMÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, 2013

ACTIVITÉS	Avant-projet de budget 2013						Budget Fraction de
			2 979 000,00	1 062 800,00	3 436 568,00	7 478 368,00	
	%	Total RH	TITRE 1 Personnel	TITRE 2 Infrastructur e	TITRE 3 Fonctionnement	Budget total	
2.1: Données et indicateurs comparables et fiables sur l'égalité entre les hommes et les femmes	21,62 %	9,75	644 059,80	229 777,36	1 411 000,00	2 284 837,16	30,55 %
2.2: Collecte et analyse de méthodes et de bonnes pratiques pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes	16,74 %	7,55	498 684,60	177 912,72	556 000,00	1 232 597,32	16,48 %
2.3: Centre de ressources et de documentation	22,28 %	10,05	663 721,20	236 791,84	826 000,00	1 726 513,04	23,09 %
2.4: Sensibilisation, réseautage et communication	12,53 %	5,65	373 268,70	133 168,84	393 568,00	900 005,54	12,03 %
2.5: Organisation efficace et organes de l'EIGE	26,83 %	12	799 265,70	285 149,24	250 000,00	1 334 414,94	17,84 %
Total	100,00 %	45	2 979 000,00	1 062 800,00	3 436 568,00	7 478 368,00	100,00 %

NB: Le budget 2013 de l'IAP (100 000 euros) et l'un des agents contractuels de l'IAP ne figurent pas dans le tableau.

4 SUIVI ET ÉVALUATION

L'Institut applique les principes de la méthodologie de la gestion axée sur les résultats (GAR) pour ses activités, en utilisant des paramètres et des indicateurs pour effectuer le suivi de la mise en œuvre de ses programmes de travail. L'EIGE continuera d'appliquer une pratique mise en œuvre depuis 2011 et consistant à présenter deux rapports annuels sur l'avancement des travaux au conseil d'administration pour rendre compte des progrès accomplis sur la base de procédures de suivi et d'indicateurs définis.

NORMES DE CONTROLE INTERNE

Dans le cadre d'un processus qui a vu le jour en 2011 et qui s'est poursuivi dans le cadre du programme de travail 2012, l'EIGE achèvera la mise en œuvre de normes de contrôle interne en vertu du programme de travail 2013.

RAPPORT ANNUEL 2013

D'ici la fin de l'année 2013, le quatrième rapport annuel et le quatrième rapport d'activité annuel présentant les réalisations de l'année seront préparés et présentés au conseil d'administration et à toutes les autres parties prenantes.

ANNEXE 1 TABLEAU DES EFFECTIFS 2013

Tableau des effectifs 2013-2014																		
Grade	2013			Année 2014														
	Tableau des effectifs			Évolution du personnel						Évolution organisationnelle			Tableau des effectifs 2014					
	Demandé (projet de budget prévisionnel)			Promotion professionnelle (chiffres généraux)			Rotation du personnel (chiffres généraux) (départs/arrivées)			Nouveaux postes			Planification provisoire					
	PERM	TEMP	TOTAL	Fonctionnaires	TA - LT	TA - ST	Fonctionnaires	TA - LT	TA - ST	Perm	Temp - LT	Temp - ST	Perm	Temp	Total			
AD16																0		
AD15																		0
AD14																		0
AD13		1	1													1	1	
AD12																		0
AD11		1	1													1	1	
AD10		1	1													1	1	
AD9		1	1													1	1	
AD8		6	6													6	6	
AD7		4	4													4	4	
AD6		1	1													1	1	
AD5		8	8													8	8	
Total AD	0	23	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	23			
AST11																0		
AST10																		0
AST9																		0
AST8																		0
AST7																		0
AST6		2	2													2	2	
AST5		3	3													3	3	
AST4		2	2													2	2	
AST3																		0
AST2																		0
AST1																		0
Total AST	0		7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7			
Total *	0	30	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	30			

* Le tableau des effectifs 2014 peut faire l'objet d'une réduction des effectifs (à confirmer).

ANNEXE 2 PASSATIONS DE MARCHES PREVUES POUR 2013

PLANIFICATION DES PASSATIONS DE MARCHES OPERATIONNELLE

N°	Titre/Sujet	Date de lancement prévue	Budget max. (EUR)	Type de procédure
ÉTUDES				
1.	Étude sur un domaine critique sélectionné du PAP (Italie)	T1	380 000	Procédure ouverte (PO)
2.	Étude sur un domaine critique sélectionné du PAP (Grèce)	T1	230 000	PO
3.	Étude pour compléter les rapports des praticiens de l'égalité entre les hommes et les femmes pour les présidences italienne et grecque	T1-T2	180 000	PO
4.	EP européen avec un accent mis sur les médias dans les États membres	T1	50 000	Procédure négociée (PN)
5.	Outils de communication sur les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines critiques du PAP (fiches d'information, publications) et diffusion du matériel	T1	8 000	PN
6.	Étude sur la base de données sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	T1	400 000	PO
7.	Document d'information sur les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes	T1	23 000	PN
8.	Étude de faisabilité d'un thésaurus et d'un glossaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'UE	T1	22 000	PN
9.	Traitement et assurance de la qualité de la base de données sur les formateurs à l'égalité entre les hommes et les femmes	T1	120 000	PO ou Franet
10.	Études non prévues	T1-T4	20 000	
CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION				
11.	Abonnements/ouvrages	T1	7 000	PN
12.	Collecte de documents de politiques et de littérature grise	T1	150 000	PO
13.	Animation du réseau	T1	76 000	PO
14.	Intégration de toutes les bases de données résultant des projets de		180 000	PO

	2012 et de 2013 dans le CRD			
15.	Publications sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes - synthèse des discussions en ligne	T4	5 000	PN
16.	Collecte de ressources supplémentaires		120 000	PO
Contrat-cadre sur l'organisation des événements et des réunions. Bons de commande. Remise en concurrence. EIGE/2011/OPER/4				
17.	Définition des avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes (réunions)	T1-T4	60 000	Demande de services (DS)
18.	Réunions du conseil d'administration/forum d'experts	T1-T3	Titre 2	Contrat-cadre
19.	Réunions régionales, outils de communication et diffusion du matériel	T1-T4	130 000	Demande de services
20.	Réunions de consultation avec les experts		10 000	Demande de services
21.	Réunions du groupe de travail sur les indicateurs de Pékin	T2-T3	40 000	Demande de services
22.	Conférence - lancement de l'indice d'égalité des genres		130 000	Demande de services
23.	Réunions du groupe de travail sur l'indice		40 000	Demande de services
24.	Séminaires et formation à l'égalité entre les hommes et les femmes/réunions d'experts sur l'intégration de la dimension de genre	T4	60 000	Demande de services
25.	Réunions sur les bonnes pratiques (les médias et les mécanismes institutionnels)	T2-T4	100 000	Demande de services
26.	Conférence sur la violence à caractère sexiste	T3	100 000	Demande de services
27.	Réunions du groupe de travail des journalistes		75 000	Demande de services
28.	Réunions de réseautage		50 000	Demande de services
29.	IAP	T2-T4	50 000	Demande de services

Contrat-cadre de soutien en faveur des activités de communication de l'EIGE. Bons de commande, opérateurs uniques pour quatre lots. EIGE/2012/ADM/13

30.	Outils de communication élaborés à partir de sa stratégie pour les différents événements/calendriers d'événements/vidéos/modèles, etc.	T1	86 068	Demande de services
31.	Mise à jour de la base de données sur les médias, suivi des médias	T1	10 000	Demande de services
32.	Campagne de communication paneuropéenne sur le CRD	T2	30 000	Demande de services
33.	Calendrier «Les hommes et les femmes qui inspirent l'Europe» 2014		97 500	Demande de services
34.	Création et administration de l'infrastructure informatique et mise en place d'un service d'assistance permanente		35 000	Demande de services
COMMUNICATIONS, RÉSEAU				
35.	Administration des fonctions et des adhésions		25 000	PN
36.	Rapports sur les outils, les services et les activités de communication de l'EIGE		85 000	PO
37.	Traductions	T1-T4	180 000	Accord sur le niveau de service du CdT
	BUDGET OPÉRATIONNEL TOTAL		3 364 568	

ANNEXE 3 PROPOSITION DE PLAN DES RESULTATS ET ACTIVITES POUR 2013

DATE DU DOCUMENT: 15.10.2012		LE PRÉSENT DIAGRAMME DE GANTT EST CONTINUUELLEMENT ADAPTÉ AU FUR ET À MESURE QUE LE CALENDRIER DE L'EIGE PREND FORME		2013												
DOMAINE	ADMINISTRATION	TITRE DU DOCUMENT	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE		OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT														
2.1 DONNÉES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	Collecte de données et de statistiques dans les douze domaines critiques du PAP/Soutien aux présidences irlandaise, lituanienne, grecque et italienne du Conseil de l'UE; violence à caractère sexiste	Étude sur le domaine critique du PAP sélectionné par la Grèce			L T1										PRF	
		Étude sur le domaine critique du PAP sélectionné par l'Italie						L T2							→	
		Rapport destiné à la présidence irlandaise		RF												
		Rapport destiné à la présidence lituanienne										RF				
		Réunions du groupe de travail sur les indicateurs de Pékin							? T2			? T3				
		Publication et diffusion des rapports, des principales conclusions et des fiches d'information pour la présidence irlandaise			T1											
		Publication et diffusion des rapports, des principales conclusions et des fiches d'information pour la présidence lituanienne										T3				
		Réunions avec le gouvernement des présidences du Conseil actuelles et à venir (IE, LT, EL, IT et LV)		RGov - LT - 2013 /?, T1	RGov - IE - 2013 /?, T1	RGov - EL - 2014 /?, T1	RGov - IT - 2014 /?, T1	RGov - LV - 2014 /?, T1		RGov - LT - 2013 /?, T1	RGov - IE - 2013 /?, T1		RGov - EL - 2014 /?, T1	RGov - IT - 2014 /?, T1	RGov - LV - 2014 /?, T1	
		Réunions avec le gouvernement des présidences du Conseil actuelles et à venir (IE, LT, EL, IT et LV)		RGov - LT - 2013 /?, T1	RGov - IE - 2013 /?, T1	RGov - EL - 2014 /?, T1	RGov - IT - 2014 /?, T1	RGov - LV - 2014 /?, T1		RGov - LT - 2013 /?, T1	RGov - IE - 2013 /?, T1		RGov - EL - 2014 /?, T1	RGov - IT - 2014 /?, T1	RGov - LV - 2014 /?, T1	
		Mise à jour de la base de données des indicateurs de Pékin			T1											T4
	Réunions de consultation avec les experts dans les domaines critiques sélectionnés par la Lettonie et le Luxembourg							RC /?, T2			RC /?, T2					
	Indice d'égalité des genres	Organisation d'un grand événement pour présenter l'indice d'égalité des genres	→				? T2									
		Diffusion d'informations à propos de l'indice d'égalité des genres			? T1									T4		
		Administration et mise à jour des données et des métadonnées dans la base de données de l'EIGE sur les statistiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes										T3		T4		
		Publication du rapport sur l'indice d'égalité des genres	→				T2									
	DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT													
2.2 MISE EN ŒUVRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET DE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE	Outils pratiques pour l'intégration de la dimension de genre	Rapport final de l'étude sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE												? T4		
		Discussion en ligne sur les pratiques sélectionnées de formation à l'égalité entre les hommes et les femmes, production de rapport												? T4		
		Réunions de consultation avec les parties prenantes concernées par la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes										? T3		?T4		
		Mise à disposition dans le CRD d'une base de données complète et mise à jour sur les formateurs, les outils, les méthodes, les bonnes pratiques et les autres ressources de l'égalité entre les hommes et les femmes										? T3		T4		
		Diffusion d'informations sur les méthodes et les outils d'intégration de la dimension de genre												T4		
		2 réunions d'experts sur les bonnes pratiques						T2								

		Remise de l'étude sur les bonnes pratiques pour compléter le rapport dans le domaine critique du PAP sélectionné par la présidence lituanienne											T4	
		Lancement de l'étude sur les bonnes pratiques pour compléter le rapport dans le domaine critique du PAP sélectionné par la présidence grecque	→		L T1								T4	
	Outils, méthodes et bonnes pratiques pour soutenir la mise en œuvre des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes	Mise à disposition dans le CRD de la base de données sur les méthodes et les outils dans le domaine «Les femmes et les médias»			T2								T4	
		Mise à disposition dans le CRD de la base de données sur les mécanismes institutionnels			T2								T4	
	Les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes	Achèvement et mise à disposition dans le CRD de l'inventaire des ressources bibliographiques sur les retombées de la crise économique sur les femmes et sur les hommes			T1									
		2 réunions de consultation sur les différents aspects des avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes											T4	
		Recensement des premières conclusions sur les avantages de l'égalité entre les hommes et les femmes											T4	
DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT												
2.3 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION	Le CRD (physique et en ligne)	Intégration de toutes les bases de données des projets de 2012 et de 2013	→					MA					MA	
		Mise à disposition des informations sur les campagnes de sensibilisation sur la violence domestique	→					MA					MA	
		Collecte de documents de politiques et de littérature grise portant sur des sujets particuliers (violence à caractère sexiste, médias, mécanismes institutionnels pour l'égalité entre les hommes et les femmes - intégration de la dimension de genre)	→										P	
		Publication dans le CRD des deux rapports pour les présidences du Conseil et des principales conclusions						MA					MA	
		Mise à disposition dans le CRD des fiches d'information											P	
		Conférence sur la violence à caractère sexiste										? IC, T4		
		Publication du rapport final de l'étude sur les sources de données administratives traitant de la violence à caractère sexiste dans l'UE											T4	
		Signature de l'accord de coopération avec 4 centres de documentation											T4	
		Étude de faisabilité d'un thésaurus et d'un glossaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'UE											T4	
	Le réseau européen sur l'égalité des genres	Infrastructure électronique du réseau entièrement fonctionnelle			T1									
		Évaluation annuelle du réseau par ses utilisateurs											MA	
		Espaces de travail distincts opérationnels pour tous les réseaux thématiques					T2						MA	
		Création et administration de l'infrastructure informatique et mise en place d'un service d'assistance permanente			T1								MA	
DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT												
2.4 SENSIBILISATION, RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION	Communication sur l'égalité entre les hommes et les femmes	Mise à disposition des outils et des modèles pour la stratégie de communication			T1									
		Diffusion de bulletins d'information			T1			T2			T3		T4	
		Lancement d'une version du site Internet de l'EIGE accessible pour les périphériques mobiles											T4	
		Mise à niveau du site Internet de l'EIGE							T3					

		Mise à jour et administration de l'intranet de l'EIGE (Q1-Q4)			MA			MA					
		Création, publication et distribution du calendrier 2014 de l'EIGE et des ressources afférentes dans la réserve de spécialistes «Les hommes et les femmes d'Europe»						MA				P	
		Événements de communication (8 mars)			Q1								
		Présentation des profils hebdomadaires des femmes qui inspirent l'Europe sur le site Internet de l'EIGE											
		Campagne d'information sur le CRD à l'échelle européenne							T3			T4	
		Création de l'interface en ligne du CRD							T3				
		Publication du calendrier 2014									T4		
		Inauguration de la Maison de l'Europe de Vilnius (date à déterminer)											
	Parties intéressées et partenaires de l'EIGE	Mise en place des mécanismes de mise à jour de la base de données des parties prenantes						MA	MA				
		Plans de coopération avec les agences de l'UE						MA	MA				
		Organisation de réunions de réseautage avec les parties prenantes			T1			T2			T3		
		Portes ouvertes					?, Q2						
		Visites de personnalités et autres visites			T1		T2			T3		T4	
2.5 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANES DE L'EIGE	Réunions du conseil d'administration		→		MA			CA /T2				CA /? T4	
	Réunions du forum d'experts		→								FE /?, T3		FE /?, T3
	Cadre institutionnel	Tableau des effectifs	→										
		Modalités d'application pour le statut du personnel	→										
		Élaboration de plusieurs dispositions du règlement intérieur	→										
		Élaboration des premiers projets en vertu de l'IAP	→									MA	
SUIVI ET ÉVALUATION	Documents stratégiques	Rapport annuel	→		Première ébauche				COM				→ RA 2014
		Rapport d'activité annuel	→		Première ébauche				COM				→ RAA 2014
		Programme de travail N+1 (2014)	→		Première ébauche				COM				→ PTA 2014

CODES UTILISÉS POUR INDIQUER LES RÉUNIONS ET LES RÉSULTATS													
L	Étude démarrée				CA	Réunion du conseil d'administration							
C	Contrat signé				FE	Forum d'experts de l'EIGE							
RIN	Réunion initiale				GT-FE indice d'égalité des genres	Groupe de travail du forum d'experts sur l'indice d'égalité des genres							
RI	Rapport intermédiaire				GT-FE Pékin	Groupe de travail du forum d'experts sur le programme d'action de Pékin (PAP)							
PRF	Projet de rapport final				RRT	Réunions des réseaux thématiques (GBV - Violence à caractère sexiste/Men - hommes et masculinités/GM - Intégration de la dimension de genre/GS - Stéréotypes sexospécifiques/JTF - Groupe de travail des journalistes/NET - Réseau sur le réseautage utile et efficace)							
RF	Rapport final												
RT	Rapport trimestriel (rapport sur l'avancement des travaux)				RGov	Réunion avec les représentants gouvernementaux							

P	Publication de produits (articles, études, rapport, base de données, finalisation d'un produit, création d'un groupe ou d'un réseau)	RC	Réunion de consultation (Organisations internationales/États membres)
MA	Mesure adoptée (adoption, approbation, examen, demande et/ou réception de commentaires, création, etc.)	? - Tx	Date exacte à déterminer au trimestre x
F	Finalisation d'un produit	? - à déterminer	Date à déterminer
EP	Examen par les pairs	→ / date	Cette étude a commencé en 2011
A	Atelier	→	Ce travail se poursuit tout au long du programme de travail 2013
Conf.	Conférence internationale		